



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2835
2 décembre 2022
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Le journal
d'Arlette Laguiller

Attaques contre les chômeurs, hôpitaux sacrifiés...

Un gouvernement ennemi du monde du travail



FRONT DE GAUCHE - PIERRE BÉNITE

Transports

**Les trains fantômes
de Macron**

Page 6

Entreprises

**Travailleurs
en lutte**

Pages 11 à 15

Chine

**Le régime
contesté**

Page 10

Leur société

- Dividende salarié : pas de primes, des augmentations de salaire ! 3
- Loi anti-squat : la fabrique de SDF 3
- Macron et McKinsey : l'argent jeté aux cabinets 3
- Soignants non vaccinés : les réintégrer serait le moins ! 3
- Gouvernement : une ministre à la rue 4
- Claude Guéant : il connaît la maison de l'Intérieur... 4
- Psychiatrie : à l'abandon 5
- Bouchers-charcutiers : le hachoir du grand capital 5
- Le 3 décembre : contre le chômage et la précarité : 5
- Transports : les trains fantômes de Macron 6
- Passe Navigo : non à la hausse des tarifs ! 6
- Billets SNCF : augmentation à grande vitesse 6
- Services à la personne : offres d'emploi à la sauce patronale 7
- Lycées parisiens : fermetures et baisse des dotations 7
- Beauvais : solidarité avec les migrants 7

Dans le monde

- Russie : les mères de soldats et l'esbroufe de Poutine 8
- Ex-URSS : Moscou perd du terrain, Macron profite 8
- Ukraine : les terres agricoles, enjeu de toutes les convoitises 9
- Iran : la répression n'arrête pas la révolte 9
- Chine : le régime contesté 10
- Italie : pluies diluviennes, incurie mortelle 10
- Mayotte : incurie de l'État 16
- Qatar : le Mondial du business 16

Dans les entreprises

- Clinique Floréal - Bagnolet 11
- CHRU - Nancy 11
- Clinique Belledonne - Saint-Martin-d'Hères 11
- Champagnole : accès aux soins partout, pour tous 11
- Territoriaux d'Angers 12
- Renault - Cléon 12
- Accidents du travail 12
- RATP maintenance 13
- REME- Strasbourg 13
- Transkeo 13
- La banque postale Marseille 13
- Sanofi : débrayages à Vitry, Aramon, et Marcy-l'Étoile 14
- GRDF 15
- Université Paris 1 - Tolbiac 15

Ces ennemis du monde du travail qui nous gouvernent

Les prix explosent. De plus en plus de familles ouvrières se privent pour se nourrir ou se chauffer. La crise de l'énergie menace nombre d'entreprises et les emplois qui vont avec. Et que décide le gouvernement ? D'attaquer les chômeurs !

Les précédentes réformes avaient taillé dans le montant de l'indemnisation chômage, celle qui vient d'être adoptée réduit sa durée. Au travers d'un système de modulation, la durée d'indemnisation diminuera quand le niveau officiel de chômage baissera. Concrètement, au 1^{er} février, la durée des droits sera amputée d'un quart. Le chômeur qui, par exemple, avait eu droit à douze mois d'indemnité n'en aura plus que neuf.

Cette nouvelle attaque est l'aboutissement d'une campagne insistante sur les emplois non pourvus et les chômeurs accusés de ne pas vouloir travailler.

Il faut les « inciter » à retourner à l'emploi, explique le ministre du Travail. Même les mots utilisés sont révoltants. Car, en guise d'incitation, le gouvernement met le couteau sous la gorge des chômeurs, en supprimant des mois d'indemnisation. Dans un pays où près de cinq millions de personnes sont à la recherche d'un emploi, cette attaque ne peut conduire qu'à plus de pauvreté et de drames.

Et qui faut-il punir de ne pas vouloir travailler ? Les femmes et les hommes qui viennent d'être licenciés de l'enseigne de vêtements Camaïeu ? Les millions de travailleurs qui alternent périodes de chômage et petits boulots, CDD, missions d'intérim et formations, sans trouver un emploi stable ?

Des millions de femmes et d'hommes jonglent avec des petits boulots pour concilier problèmes de santé et charges de famille, sans réussir à gagner leur vie. Et des millions d'autres, conducteurs de bus, aides-soignants, vendeurs ou serveurs, sont tellement mal payés qu'ils ne parviennent plus à faire face aux dépenses pour se loger et faire vivre leur famille.

Les responsables sont à chercher du côté des capitalistes, à commencer par le grand patronat toujours prêt à encaisser mais jamais à déboursier, embaucher ou payer de meilleurs salaires.

Il arrive au gouvernement de faire semblant de hausser le ton contre le patronat. Mais quand il veut l'inciter à embaucher des apprentis, par exemple, il ne le menace pas de lui couper les vivres. Au contraire, il lui donne l'assurance que

l'argent va couler à flots.

Les coups de bâton sont réservés aux classes populaires. Et cette réforme en est un, contre tous les travailleurs, car son but est de mettre la pression sur l'ensemble du monde du travail.

La loi vise même directement les salariés au travail, car elle comporte une mesure sur la « présomption de démission ». Ainsi, un salarié déclaré en abandon de poste serait exclu des droits au chômage, de même que celui ayant décliné deux propositions de CDI.

Le message est clair : les travailleurs n'ont pas à exprimer d'exigences. Ils doivent tout accepter, être flexibles et corvéables, se laisser exploiter et licencier en silence.

Le gouvernement va donc précipiter des centaines de milliers de chômeurs dans la grande pauvreté, au moment où les profits battent record sur record, où les dividendes flambent avec les rémunérations des PDG. Le summum est atteint avec 66 millions cette année, par Carlos Tavares, le PDG de Stellantis.

Les montants qu'engrange la grande bourgeoisie sont tellement astronomiques qu'ils semblent appartenir à un monde parallèle. Mais il s'agit bel et bien de la même société ! Un PDG du CAC 40 encaisse, en moyenne, huit millions par an, soit 22 000 euros par jour.

C'est pour faire prospérer encore davantage cette grande bourgeoisie que le gouvernement s'en prend à la mère de famille ou au senior qui galèrent pour trouver un emploi viable.

Comment faire confiance à des gens qui prennent ce genre de décisions et expriment un tel mépris pour la vie de la population laborieuse ?

Le patronat, Macron et son gouvernement se moquent de nos problèmes. Ils se moquent des salaires qui ne suivent pas le coût de la vie. Ils se moquent des habitants qui ne peuvent plus se chauffer. Ils se moquent des municipalités qui ne peuvent plus faire face aux besoins des habitants. Ils parlent toujours des intérêts du pays et du peuple, alors qu'ils sont corps et âme dévoués à la seule bourgeoisie. Avec de telles attaques, ils révèlent leur vrai visage.

Ces gens-là sont nos pires ennemis. Au cas où la guerre viendrait jusqu'à nos portes, ils se serviraient de nous comme de la chair à canon pour faire perdurer cet ordre révoltant.

Nathalie Arthaud



PHOTO THÉQUE ROUGE JMB

Dividende salarié : pas de primes, des augmentations de salaire !

Le gouvernement a trouvé un nouveau hochet : le « dividende salarié ». Il permettra de faire semblant de parler pouvoir d'achat tout en contournant la question cruciale pour les travailleurs : celle de l'augmentation des salaires et de leur indexation sur la hausse des prix.

Cette idée du dividende salarié a été trouvée par l'ancien vice-président du Medef Thibault Lanxade. Macron en avait fait une promesse électorale, et Pascal Canfin, un député macroniste, vient d'annoncer sa mise en place pour 2023. Le ministre des Finances, Bruno Le Maire, n'a pas hésité à la qualifier de « profit pour tous », rien de moins. Le bruit médiatique fait autour de cette proposition est proportionnel à son insignifiance, sans parler du fait que le patronat y

est opposé.

De toute façon, le dividende salarié n'a rien d'une invention originale car il s'agit juste d'une forme de participation qui serait étendue aux entreprises ayant entre 50 et 10 salariés. Depuis de Gaulle, quand une entreprise de plus de 50 salariés réalise des bénéfices, elle doit leur verser une certaine somme censée représenter la quote-part de profits revenant aux travailleurs. Mais depuis toutes ces années, même quand les

sommes représentées par cette prime de participation n'étaient pas négligeables, aucun travailleur n'a jamais eu le sentiment que cela lui permettait de vivre ou le mettait au même niveau que les actionnaires gavés de milliards.

La participation comme l'intéressement dépendent du bon vouloir des patrons. Elles visent à faire croire à une communauté d'intérêts entre les travailleurs et leurs propres exploités. La mode actuelle est donc de parler de partage de la valeur entre les actionnaires et les travailleurs. Et pourquoi pas d'égalité ou de fraternité, pendant qu'ils y sont ?

La réalité est tout autre. Il n'y a pas de juste « partage

de la valeur » dans une entreprise, car seule l'activité des travailleurs crée la fameuse « valeur », les capitalistes ne faisant que la voler en se l'appropriant. Qu'ils jettent ensuite aux travailleurs des miettes de ce vol n'y change rien.

C'est le salaire qui doit

augmenter, chaque mois, pas en fonction des résultats de l'entreprise, mais en fonction des besoins des travailleurs, pour que leurs exploités ne les enfonce pas dans la misère en leur faisant payer la crise à leur place.

Marion Ajar

Macron et McKinsey : l'argent jeté aux cabinets

Le Parquet national financier (PNF) a confirmé qu'il a ouvert depuis octobre deux enquêtes sur l'intervention du cabinet McKinsey dans les campagnes électorales de 2017 et 2022 d'Emmanuel Macron. Une nouvelle saga judiciaire concernant un président de la République en exercice est peut-être en train de s'ouvrir.

Le PNF s'interroge sur le fait que l'intervention de conseil Mc Kinsey dans les deux campagnes du président n'ait laissé aucune trace comptable. Le deuxième volet de l'enquête porte sur un éventuel favoritisme dans l'attribution de contrats publics à McKinsey une fois Macron élu en 2017. Selon les calculs du quotidien *Le Monde*, McKinsey a conseillé une quarantaine de projets du gouvernement ou de diverses officines de l'État sur la seule période 2018-2021, pour une somme comprise entre 28 et 50 millions. McKinsey a encaissé 12 millions d'euros pour la campagne de vaccination contre le Covid-19, des centaines de milliers d'euros pour ses « pistes de réflexion » sur la réforme des APL, l'avenir du métier d'enseignant, la réforme des retraites, etc. Enfin, cerise sur le gâteau si l'on peut dire, McKinsey est soupçonné d'avoir créé un montage fiscal qui lui a permis de ne verser en France aucun impôt sur les sociétés entre 2011 et 2020.

Le fumet que dégagent le cabinet McKinsey et ses liens avec l'État et les gouvernements Macron est effectivement peu ragoûtant. Mais, ce cabinet n'est que la partie émergée de l'iceberg des cabinets de conseil privés et de leurs sous-traitants payés avec l'argent public

pour « réfléchir » aux économies à faire sur le dos de la population. Ainsi, une enquête sénatoriale a révélé qu'en 2021 un milliard d'euros leur avait été distribué par l'État, une somme qui explose depuis 2018. Cette manne se déverse sans aucun contrôle, en toute opacité, et elle laisse deviner tout un échec de copinages et de retours d'ascenseur aux dépens de l'argent public.

Plus profondément, même si sous Macron le recours aux cabinets privés a pris un envol dénoncé par ses adversaires ou concurrents pour des raisons politiques, le lien permanent, étroit, entre l'État et le privé n'a rien de nouveau. Il est illustré par le passage de hauts fonctionnaires de l'un à l'autre en permanence, certains passant des cabinets ministériels aux cabinets de conseil privés ou à la direction de grandes entreprises privées, et vice-versa, au gré de leur carrière.

Peut-être y aura-t-il une affaire McKinsey pour Macron, comme il y a eu l'affaire Bygmalion pour Sarkozy. Mais, quelle que soit l'issue judiciaire, la conclusion ne fait déjà aucun doute : quel que soit l'occupant de l'Élysée, l'État choisit les grosses entreprises privées en leur déversant des dizaines de milliards d'aides publiques en toute légalité.

Boris Savin



Loi anti-squat : la fabrique de SDF

Le 27 novembre, à l'appel de 15 organisations dont la Ligue des droits de l'homme et plusieurs associations de défense des locataires, avait lieu une manifestation contre le texte de loi proposé par les députés Renaissance Guillaume Kasbarian et Aurore Bergé.

Ce projet en effet durcit les sanctions encourues par les occupants de logement et aggrave les mesures à l'encontre des locataires qui ne parviennent pas à payer leur loyer. « Ce texte va permettre des expulsions en 48 heures, sans juge, de squatteurs qui occupent des logements vacants », a déclaré le représentant de la fondation Abbé-Pierre, Manuel Domergue. Le squatteur pourrait être condamné à une peine pouvant aller jusqu'à trois ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende, le triple de ce qui était déjà prévu par la loi. Sous couvert de protection

de petits propriétaires lésés, et alors qu'on ne compte que 200 squats par an dans le pays, cette loi s'attaque à tous ceux qui, dans les classes populaires, ne parviennent plus à payer leur loyer. La nouvelle loi réduirait en particulier de deux à un mois le délai qui court entre l'assignation pour impayé et la date d'audience.

En 2019, près de 150 000 ménages ont été assignés en justice pour impayé de loyer et plus de 125 000 décisions d'expulsion ont été prononcées. Au 1^{er} trimestre 2022, on comptait déjà 288 000 ménages en situation d'impayés de loyer,

selon la Caisse nationale des allocations familiales. Le pays compte 4 millions de mal-logés, 2,2 millions de demandeurs de HLM, 3,1 millions de logements vides. « C'est la crise du logement qu'il faut combattre, et non ses victimes », ont déclaré dans une tribune les associations de défense des locataires.

Du fait de l'aggravation de la crise, de l'inflation et du chômage qui frappent de plein fouet les classes populaires, le nombre de mal-logés et de sans-abri va certainement continuer à exploser. Cette loi répond à la situation, en permettant aux gros propriétaires de jeter plus facilement à la rue les locataires les plus pauvres. Rien d'étonnant à ce qu'elle ait été soutenue par les Républicains, le Rassemblement national et le gouvernement.

Aline Retesse

Soignants non vaccinés : la réintégration serait le moins !

Mettant en œuvre la tactique d'obstruction qu'elle reproche à l'opposition de suivre en déposant une multitude d'amendements, la majorité présidentielle est parvenue, jeudi 24 novembre, à empêcher le vote d'un texte de La France insoumise proposant la réintégration des soignants non vaccinés contre le Covid, suspendus et privés de salaire depuis septembre 2021.

En déplacement à Dijon, Macron a affirmé que cette réintégration devait être une « *décision scientifique établie, pas un choix politique* ». Comme si la suspension des soignants non vaccinés n'avait pas été une décision politique ! En prenant cette mesure il y a un peu plus d'un an, le gouvernement avait alors cherché à donner à bon compte à l'opinion publique le sentiment qu'il luttait contre la propagation de l'épidémie

de Covid, alors qu'à aucun moment il n'avait donné à l'hôpital les moyens matériels et humains d'y faire face. Les soignants ont été envoyés en première ligne dans les premiers mois sans masques, sans protections, car rien n'avait été prévu. Ceux qui ont été contaminés par le Covid ont souvent été obligés de venir travailler. Enfin, à partir de l'été 2021, pour s'exonérer de sa propre incurie, Macron a désigné ceux qui n'étaient

pas vaccinés comme responsables de la situation. Il n'a jamais été question d'embaucher plus largement, de trouver à ceux qui refusaient la vaccination un poste sans contact avec des patients, ni même de se donner les moyens de convaincre les plus méfiants. Sans aucun égard pour des soignants qui, eux, avaient réellement contribué à sauver des vies, Macron voulait en profiter pour entretenir une image de fermeté voire d'autoritarisme.

Il est difficile de savoir combien de soignants, un an après, seraient concernés par une réintégration. Ils auraient été 15 000 à être suspendus, mais le ministre de la Santé affirme qu'ils ne seraient plus que 1 050 aujourd'hui, entre ceux qui



se sont finalement fait vacciner, ceux qui ont eu le Covid et ceux qui se sont reconvertis. Il est probable que nombre d'entre eux n'ont de toute façon pas envie de revenir travailler dans un secteur où la situation n'a fait qu'empirer depuis des mois et des années.

Mais de toute façon le problème n'est pas là : le gouvernement ne veut pas céder pour des raisons politiques, continuant de

faire de cette question le symbole de sa prétendue fermeté. Réintégrer les soignants serait bien entendu la moindre des choses, car aucun travailleur ne devrait être privé de son salaire et du moyen de gagner sa vie. Et encore moins par ceux qui ont une responsabilité écrasante dans la situation catastrophique des hôpitaux et du système de santé en général.

Camille Paglieri

Gouvernement : une ministre à la rue

Héritière de la famille Panhard (automobiles et blindés militaires) et des laboratoires Fournier, Caroline Cayeux a dû démissionner le 28 novembre de son poste de sous-ministre.

Cette bonne bourgeoise est aussi propriétaire avec sa sœur d'un bel immeuble haussmannien place de l'Alma, à deux pas de la tour Eiffel, dispose de chasses en Sologne et est mariée à un gros agriculteur de l'Oise.

Devenue maire de Beauvais en 2001, elle manifestait à peine élue sa répugnance pour les mendiants installés devant les commerces de son centre-ville, proclamait que le logement social « *ce n'est pas ma tasse de thé* », et exilait dans le quartier populaire de la ZUP Argentine les marchands de tapis, épices et tissus orientaux qui faisaient vivre le marché de centre-ville. Résultat : le marché de la ZUP est devenu le principal marché de la ville, et celui du centre a été réduit comme peau de chagrin. Mais il sent bon le produit bio pour son public bo-bo !

Si, en 2017, Caroline Cayeux a misé sur le mauvais cheval, Fillon, elle a su se rattraper à l'élection suivante en se positionnant pour Macron, finissant par

décrocher, in extremis et par la petite porte, un poste de sous-ministre. Las ! Ses propos homophobes – « *ces gens-là* » – l'ont rattrapée au mois d'août, la faisant trébucher une première fois. Comble de malheur, la Haute autorité sur la transparence de la vie publique s'intéressait à elle pour avoir « *malencontreusement* » sous-déclaré son patrimoine immobilier lors de sa nomination de ministre déléguée. Pas de chance : cette dernière

tuile lui est tombée sur la tête juste après qu'elle a démissionné de son poste de maire de Beauvais, l'obligeant cette fois à démissionner du gouvernement.

Voilà donc Caroline Cayeux sans-poste-fixe, ou à peu près, car il lui reste la présidence de l'Agglo de Beauvais. Sa situation n'a cependant rien à voir avec celle des migrants qui errent la nuit dans les rues de Beauvais sans qu'elle ait jamais levé le petit doigt pour eux : elle pourra toujours se distraire en chassant cerfs et sangliers en Sologne !

Correspondant LO



Claude Guéant : il connaît la maison de l'Intérieur...

Claude Guéant a été ce qu'il est convenu d'appeler un grand serviteur de l'État : ex-préfet, ex-directeur de la police nationale, ex-secrétaire général de l'Élysée, ex-ministre de l'Intérieur de Sarkozy.

Les fonctions de Guéant l'ont conduit à faire appliquer les rigueurs de la loi, le respect de l'uniforme et accessoirement à se spécialiser dans les déclarations fracassantes et d'inspiration extrême droitière sur la sécurité et l'immigration. Eh bien, à 77 ans, et retraité, Guéant vient d'être condamné à six mois de prison ferme pour escroquerie dans le cadre de la campagne des élections législatives de 2012, où il était candidat. La justice n'a pas voulu s'acharner sur le vieil homme : il purgera sa peine chez lui, un bracelet électronique à la cheville.

En fait, on ne sait plus trop où Guéant en est avec la justice, et peut-être même lui non plus, tant cela commence à dépasser largement les lignes consacrées à sa carrière sur sa page Wikipédia. Affaires du financement libyen de la campagne de Sarkozy en 2007, affaires des sondages du

même Sarkozy, affaire dite des tableaux flamands, affaire dite des primes de cabinet, car Guéant avait puisé dans la caisse des fonds spéciaux pour arrondir ses fins de mois. Pour cela Guéant a pour l'instant fait deux mois de prison ferme dans le quartier VIP de la Santé fin 2021, parce qu'il mettait beaucoup de mauvaise volonté à payer ses amendes pour ses démêlés avec la justice. Il est sorti, très vite, pour raison de santé, et c'est aussi pour raison de santé que la justice vient de se montrer clémentine en l'assignant à résidence pour six mois.

Claude Guéant, c'est du passé, diront certains, et c'est une exception, diront d'autres. À moins qu'entrer à l'Intérieur pour conduire les basses œuvres de l'État, tout en prêchant la vertu et le respect de la loi, nécessite d'avoir de grosses dispositions à l'action mafieuse.

Boris Savin

Psychiatrie : à l'abandon

Des syndicats de psychiatres hospitaliers ont organisé une journée de grève, le 29 novembre, pour dénoncer l'abandon de la psychiatrie hospitalière par le gouvernement.

L'ensemble du système hospitalier, dans toutes les spécialités, connaît cette dégradation, qui s'aggrave d'année en année. Les psychiatres mobilisés alertent sur leurs hôpitaux qui « se caractérisent au quotidien par le manque criant de lits d'hospitalisation complète et des fermetures régulières de centres médico-psychologiques (CMP) ». En effet la pénurie de soignants touche cinq hôpitaux sur six. Ce qui ne peut que s'aggraver : alors que les conditions de travail n'attirent pas, compte tenu des salaires trop faibles, des médecins et infirmiers quittent leur poste, écœurés de voir que le ministère de la Santé ne fait rien pour enrayer la dégradation.

Les autorités se sont contentées d'organiser des Assises de la psychiatrie en septembre 2021, pour avoir

l'air de tenir compte des cris d'alarme venant des hôpitaux, dont il n'est rien ressorti de nature à conjurer la crise. Le ministre actuel, Braun, promet à présent un bilan de ces assises, histoire de faire croire qu'il en sortira un jour une quelconque solution. C'est se moquer du monde.

La crise de la psychiatrie hospitalière a des conséquences dramatiques. Selon un psychiatre, faute d'accueil, « rien qu'en Île-de-France, 60 000 à 70 000 personnes, dont au moins 60 % sont des malades mentaux, errent en dehors de toute institution et de tout domicile ». La pédopsychiatrie voit ses moyens extrêmement réduits, sous prétexte de soigner les enfants et adolescents hors des hôpitaux et de les inclure dans le système scolaire. En réalité, il faut des mois aux parents

pour obtenir un premier rendez-vous dans un CMP, y compris lorsque leur enfant manifeste des tendances suicidaires. L'école aussi manque de travailleurs pour accompagner au quotidien des élèves qui ne peuvent y trouver leur place seuls. En fait d'inclusion, l'État organise un abandon pur et simple des jeunes malades et de leurs familles, priées de se débrouiller seules.

Les prisons, où les besoins en soins psychiatriques sont immenses tant cette société enferme plutôt que de soigner, manquent de personnel formé, voire de locaux. Dans les hôpitaux aussi, il arrive malheureusement que la contention soit utilisée abusivement, car trop peu d'infirmiers et d'aides-soignants sont disponibles pour prévenir les crises de patients en souffrance ou pour les calmer par une attention de tous les instants.

Dans de nombreux services, les psychiatres ne sont pas assez nombreux



SIMON LAMBERT/HAYTHAM REA

pour assurer toutes les consultations nécessaires. Les traitements des patients sont ainsi parfois renouvelés automatiquement, même si leur état a changé. Les activités thérapeutiques, qui sont l'occasion de sorties en dehors de l'hôpital, sont réduites, faute de personnel d'accompagnement. Même pour les repas améliorés à l'occasion des fêtes et des anniversaires, les budgets sont insuffisants. Le linge de

corps est parfois manquant.

Le gouvernement le montre clairement : à part des parlottes, il n'accordera rien aux services les plus indispensables à la population, l'argent public continuant à se déverser sur les grandes entreprises. Pour inverser cette logique, ce sont les luttes de l'ensemble des hospitaliers et des travailleurs de la santé qui compteront.

Lucien Déroit

Bouchers-charcutiers : le hachoir du grand capital

Mardi 29 novembre, les bouchers-charcutiers manifestaient à Paris. Ils veulent, disent leurs organisations, dénoncer l'étranglement financier dont sont victimes les 18 000 artisans cette filière.

La hausse généralisée des tarifs de l'énergie a en effet entraîné une augmentation des prix de l'alimentation animale, exclusivement produite par les grandes entreprises de l'agro-alimentaire, et donc de la matière première des bouchers. D'autre part, une boucherie consomme beaucoup d'électricité pour ses chambres froides et ses vitrines réfrigérées. Les artisans, particulièrement ceux des quartiers populaires qui sont l'écrasante majorité, peuvent difficilement répercuter ces hausses sur une clientèle dont les salaires et les pensions sont bloqués et qui est déjà contrainte de limiter ses dépenses. Ils peuvent en revanche faire un peu plus pression sur leurs employés, limiter leur nombre, les faire travailler au noir, cesser de salarier les membres de leur famille qui travaillent à la boutique, multiplier l'utilisation des

stagiaires et apprentis. Ils peuvent aussi, comme ils le font déjà depuis longtemps, transformer leur boutique en boucherie-charcuterie-traiteur-épicerie-caviste-fromager, etc. Cela ne fait que déplacer le problème et, éventuellement, la clientèle, mais sans augmenter ses moyens. Rien de cela ne transformera le hachis de vache de réforme en côte de bœuf de Salers.

S'ils sont les premiers petits patrons à manifester depuis l'explosion des tarifs de l'énergie et des produits de la grande industrie, les bouchers ne sont pas les seuls à souffrir. Les producteurs de pommes, par exemple, doivent conserver des mois durant leur production dans d'immenses hangars réfrigérés. Ils sont désormais coincés entre leurs factures de courant et le prix auquel le grand commerce paye leur production. Les petits patrons

du bâtiment voient le prix des matériaux exploser, entre la signature du devis et l'exécution des travaux, et leur marge se réduire d'autant. Des petits éleveurs sacrifient la partie de leur cheptel qu'ils ne pourront ni nourrir ni chauffer cet hiver. Les restaurants ouvriers sont contraints d'augmenter le prix de leur menu et redoutent que leur clientèle, même avec des tickets restaurant, ne puisse plus suivre.

La liste est longue de ces petits patrons, avant-dernier maillon de la chaîne qui va des coffres du grand capital jusqu'à la masse des travailleurs salariés, qui commencent à payer personnellement pour la crise du système capitaliste. À mesure que celle-ci s'approfondit, les plus puissants, les grandes entreprises capitalistes, font payer tous les autres, ceux qui ne possèdent rien, bien sûr, mais aussi désormais ceux qui croient posséder quelque chose.

Paul Galois

Le 3 décembre : contre le chômage et la précarité

Les règles d'indemnisation du chômage depuis 2019 ont déjà frappé de plein fouet les travailleurs inscrits à Pôle emploi, en augmentant le nombre de mois travaillés nécessaires à l'ouverture de leurs droits à l'indemnisation. Mais, reprenant la fiction que ce ne sont pas les emplois qui manquent, la nouvelle loi, applicable à partir du 1^{er} février,

baissera encore plus l'indemnisation des chômeurs lorsque la période sera jugée favorable sur le plan de l'emploi, le but étant de les pousser à accepter n'importe quel poste à n'importe quel salaire. Comme le gouvernement sera seul juge, on peut donc s'attendre à voir baisser encore plus le nombre de chômeurs indemnisés. Cette situation est d'autant plus dramatique que l'inflation dévore bien avant la fin de mois le peu d'argent qu'ils touchent.

Pour dénoncer la situation faite aux chômeurs et revendiquer leur droit à vivre dignement, un collectif d'associations appelle, comme les années précédentes, à un rassemblement, auquel se joint Lutte ouvrière :

**Samedi 3 décembre à partir de 13 h 30
Saint-Denis
Place du Caquet,
en face du Carrefour**



Transports : les trains fantômes de Macron

Les abonnés à la chaîne Youtube de Macron auront pu voir, le 27 novembre, le président se déclarer « à fond pour le train ». Il ne faudrait pas en déduire que les trains, désormais, iront à fond.

C'est en effet un nouveau coup de communication que s'est offert le chef de l'État, en bras de chemise mais avec cravate, en annonçant son « super-objectif » : des trains urbains et même selon lui des RER dans dix métropoles régionales. Il aurait décidé d'agir pour résorber la thrombose qui caractérise la circulation quotidienne des habitants des grandes agglomérations.

Voilà donc un président proche des préoccupations de la population, est-on censé conclure à la lecture de la vidéo macronienne, et qui plus est sensible aux problèmes

écologiques. En effet, il avoue une passion pour les transports collectifs, en tant que petit-fils de cheminot. Et qui pourrait se déclarer opposé ? Les ministres, les sous-ministres, les présidents de région, toutes étiquettes confondues, tout le monde est d'accord.

Mais quand, où, comment, combien ? Une fois la poudre aux yeux retombée, restent les problèmes de délais et de financement. À voir la façon dont le pouvoir a tout récemment rejeté d'un revers de 49.3 l'amendement au projet de loi de finances proposant d'allouer une

rallonge de trois milliards d'euros au ferroviaire, on peut attendre longtemps la concrétisation... et la prochaine rame de RER.

Car, comme le fait remarquer le quotidien de l'Association des maires de France, un new deal ferroviaire vient d'être une fois de plus demandé par les présidents de régions, lequel nécessiterait un budget de cent milliards d'euros sur dix ans. Or qui va apporter l'argent qui manque depuis plusieurs décennies pour les transports en commun ? On comprend l'inquiétude des élus locaux qui voient fondre les subventions et croître les factures.

Quant à rêver de multiplier les RER sur le modèle de la région parisienne, il



faut pour y parvenir n'avoir pas passé des heures entassés dans des rames bondées, ou de longs moments à scruter les écrans affichant des retards ou des trains supprimés par manque de personnel. Si Macron parvient à séduire quelques abonnés à sa chaîne Youtube, ils ne seront pas parmi les millions de voyageurs quotidiens harassés, et encore moins parmi les salariés de la RATP ou des différentes filiales de la SNCF, tous en sous-effectif et

soumis à des conditions de travail dégradées.

Il faut bien sûr enfin des RER fréquents, ponctuels, confortables, dans toutes les grandes agglomérations, à commencer par rendre vivables les cinq RER franciliens. Mais il faut surtout les milliards nécessaires pour embaucher massivement, fournir le matériel et l'entretenir convenablement, tout au contraire de la situation actuelle.

Viviane Lafont

Passé Navigo : non à la hausse des tarifs !

Les usagers d'Île-de-France vont sans doute bientôt devoir payer plus cher pour s'entasser dans les transports en commun. C'est la menace qu'agite Valérie Pécresse, présidente de la région.

Une hausse du passe Navigo à 90 euros contre 75,2 euros aujourd'hui pourrait être décidée le 7 décembre au conseil d'Île-de-France Mobilités qu'elle préside, soit 20 % d'augmentation. C'est inacceptable pour les deux millions d'habitants qui utilisent ce titre de transport pour se rendre à leur travail. Le simple ticket de métro devrait lui aussi augmenter, passant en 2023 à 2,30 euros contre 1,90 actuellement, soit 21 % de hausse. Les employeurs doivent certes payer la moitié de l'abonnement entre le domicile et le lieu de travail, mais le reste est à la charge de leurs salariés.

La hausse programmée est d'autant plus révoltante que les conditions de transport ne cessent de se détériorer. Il y a moins de RER, moins de tramways et de métros. Sur les quais, les usagers voient de plus en plus souvent s'afficher la mention « train annulé ». Dans le métro, sur certaines lignes, les rames sont tellement bondées à certaines heures qu'une partie des usagers, particulièrement

les personnes âgées ou handicapées, préfèrent rester à quai en attendant l'arrivée d'un métro à l'intérieur duquel les visages ne s'écrasent pas sur les vitres. C'est de la pure maltraitance, et il faudrait maintenant payer plus cher pour ça !

Ce projet d'augmentation des tarifs fait depuis des mois l'objet d'un bras de fer entre la région et l'État. Valérie Pécresse avance le déficit d'Île-de-France Mobilités faisant suite à l'inflation et à l'augmentation des prix de l'énergie. Elle demande au gouvernement de mettre la

main à la poche pour « réduire le plus possible la facture pour les usagers franciliens ». À l'approche de la décision, celui-ci fait toujours la sourde oreille.

Une telle augmentation est intolérable, alors que bien des usagers bouclent aujourd'hui leur budget à l'euro près et que dans les entreprises il n'y a pas de hausse comparable pour les salaires. Le principal bénéficiaire du réseau de transports en commun est le patronat, auquel il permet d'exploiter une main-d'œuvre souvent obligée de se loger loin du lieu où elle travaille. Ce serait à lui de le financer en totalité et de permettre ainsi la gratuité des transports.

Daniel Mescla



Billets SNCF : augmentation à grande vitesse

La SNCF a annoncé l'augmentation des tarifs de billets de trains de 5 % en moyenne en janvier prochain. C'est ce qu'elle appelle mettre en place un « bouclier tarifaire » qui a pourtant tout d'une passoire.

Cette hausse devrait concerner non seulement les TGV mais aussi les trains Intercités. Elle concerne aussi des abonnements professionnels et de loisirs.

De plus, pour bénéficier d'un échange ou d'une annulation gratuite, le délai passera de trois à six jours avant le voyage, ce qui pénalisera les centaines de milliers de voyageurs contraints d'annuler un voyage dans la dernière semaine. Enfin, ces frais d'échange ou d'annulation passeront de 15 à 19 euros, soit une hausse de 26 %. Une famille de quatre personnes a ainsi payé près de 80 euros pour l'annulation d'un voyage prévu la semaine suivante.

La SNCF prétend en contrepartie geler les tarifs des trains Ouigo. Mais, outre qu'ils ne concernent que 20 % des TGV, ils sont souvent indisponibles

sur les créneaux les plus populaires.

Les tarifs de la SNCF sont absolument opaques puisque, en application de la politique de Yield Management, les prix sont désormais fixés en fonction de la demande des voyageurs et que deux personnes assises dans la même rame ont peu de chances d'avoir payé le même tarif, en fonction de la date ou l'heure de leur réservation. Il est donc vraisemblable que, sous la moyenne de 5 %, se cachent des hausses spectaculaires les week-ends et les vacances scolaires.

Face à la hausse des prix des transports, comme de tous les biens de consommation populaire, le seul bouclier solide sera l'augmentation générale des salaires et leur indexation sur les prix.

Christian Bernac

Services à la personne : offres d'emploi à la sauce patronale

Les 29 et 30 novembre se tenait le Salon des services à la personne. Les organisateurs ont mis en avant les dizaines de milliers de postes à pourvoir dans les métiers d'aïdants, visant à « mieux grandir, vivre et vieillir chez soi ».

Cette belle ambition ne dépasse malheureusement pas le slogan publicitaire destiné aux visiteurs anxieux de conserver, pour eux-mêmes ou leurs proches, des conditions de vie confortables à domicile malgré l'âge ou la maladie. Les choses sérieuses commencent quand les exposants s'adressent aux investisseurs. Il est alors question de « secteur porteur » et de belles performances du chiffre d'affaires. Vieillesse de la population, incitations

fiscales obligamment fournies par le gouvernement et exploitation maximum des travailleurs sont autant d'arguments autrement plus concrets que le bien-vieillir.

Guillaume Richard, le patron de Oui Care, l'une des grosses entreprises du secteur, a ainsi pu lever des dizaines de millions d'euros auprès d'investisseurs pour absorber une partie de la concurrence et faire en quelques années de son entreprise l'un des poids lourds du secteur. Avec des centaines d'agences, dont

certaines franchisées, et des centaines de millions d'euros de chiffre d'affaires, c'est un patron heureux qui s'est exprimé dans les médias.

Seule ombre au bonheur de ce patron : la difficulté à recruter alors que « l'économie senior » représenterait des centaines de milliers de postes. Il l'assure pourtant, conscient des conditions de travail difficiles : le secteur a beaucoup fait pour les améliorer. Et de citer pêle-mêle l'offre de tickets restaurant, de meilleures mutuelles et des plannings mieux étudiés.

Mais mieux étudiés pour qui ? Les journées des aides à domicile et des auxiliaires de vie commencent tôt ou se terminent tard, voire les deux, puisqu'elles doivent être présentes aux heures de lever et de coucher, aux heures de repas. À ces horaires difficiles s'ajoute la contrainte d'un temps de travail minuté et trop court, qui les oblige à courir d'une personne à l'autre, en sachant qu'elles ne disposent pas du temps nécessaire à celle dont elles s'occupent. Quant aux transports, pour celles qui travaillent en

zone rurale, le montant de l'indemnité kilométrique ne couvre évidemment pas les dépenses en carburant. Tout cela pour un smic horaire dont le pouvoir d'achat ne cesse de dégringoler, mais dont Richard estime que « c'est le maximum que l'on peut faire supporter aux clients ».

Les centaines de millions de profits amassés par les patrons privés, et l'argent

public lorsqu'il s'agit de structures publiques ou d'associations, suffiraient largement à donner à ces travailleuses des payes et des conditions de travail décentes. Pas besoin pour cela d'aller faire les poches de « clients » qui ont tout intérêt à ce que les travailleuses qui sont à leurs côtés aient le temps et les moyens de faire leur travail.

Nadia Cantale



Lycées parisiens : fermetures et baisse des dotations

Non seulement la région Île-de-France a annoncé la fermeture à la rentrée prochaine de sept lycées, mais elle vient d'annoncer une baisse drastique des dotations budgétaires. À l'échelle de la région, la baisse globale est de 20%. Elle est de 30% à Paris et dans de nombreux lycées elle est de 50%!

Cette baisse des dotations peut avoisiner 100 000 euros dans certains établissements. En revanche, la région ne diminue pas ses subventions (10 millions d'euros) à des lycées privés, bien souvent confessionnels.

La fermeture des sept lycées se traduirait par des suppressions de postes massives, puisque la région n'envisage pas de transférer le personnel d'accueil et d'entretien dans les lycées recevant les élèves. Ainsi le lycée Dorian, à Paris 11^e, devrait accueillir 218 élèves supplémentaires, mais la région a prévu qu'elle n'augmenterait pas le nombre d'agents d'entretien.

Or, dès aujourd'hui, le lycée craque sous le manque de personnel de

région. Depuis le lundi 28 novembre, la cantine de ce gros lycée est fermée pour une durée indéterminée. Le sous-effectif et l'épuisement du personnel sont tels qu'à 11 h 30 ce jour-là les agents chargés de la cantine, après avoir travaillé depuis 6 h 30, ont constaté l'impossibilité d'assurer le service. Ils fonctionnent avec un sous-effectif de cinq personnes, en raison du non-remplacement de collègues malades et du refus de nommer du personnel sur les postes. Pour la même raison, les locaux ne peuvent plus être entretenus correctement. Les agents mobilisés revendiquent trois embauches et le remplacement immédiat des collègues absents.

Devant la menace de leur

retenir une journée de salaire, les enseignants présents à midi le 28 novembre sont montés immédiatement à la direction signifier leur solidarité avec les agents. Le lendemain, le mouvement continuait et la cantine était toujours fermée.

Dans tous les établissements, en particulier ceux accueillant les élèves de milieux populaires, la baisse des moyens se traduit par un chaos grandissant. La fermeture à Paris de sept lycées en 2023 et de deux autres lycées en 2024, annoncée conjointement par la région et le rectorat, a déjà suscité de nombreuses réactions collectives sous forme de grèves, manifestations, accueil très agité des responsables de la région ou du rectorat dans les établissements. Un grand rassemblement public contre la fermeture des lycées sera organisé jeudi 8 décembre à la mairie du 20^e arrondissement.

Correspondant LO

Beauvais : solidarité avec les migrants



Mardi 20 novembre, le comité Solidarité migrants de Beauvais a organisé une manifestation devant la gare de Beauvais, avec tracts et banderoles, pour défendre, comme chaque année, la Convention internationale des droits de l'enfant.

Cette convention est « censée garantir les droits des enfants à être secourus, protégés de toute violence, défendus dans leurs droits d'aller à l'école », comme l'a rappelé le représentant du comité au cours de la manifestation. La France a signé ce traité, mais ne l'a jamais respecté. À Beauvais, vingt personnes n'ont d'autre solution pour obtenir à manger qu'attendre le passage du Samu social à la gare SNCF. Soir après soir, si les femmes et les enfants arrivent à arracher un hébergement dans l'un ou l'autre des hôtels, les hommes, eux, dorment dehors. Et contre les fameuses obligations de quitter le territoire français, OQTF, le projet de loi de Darmanin rendra les recours encore plus difficiles.

Caroline Cayeux, ex-maire de Beauvais et désormais ex-ministre des Territoires, a reçu une centaine de maires de l'Oise au cours d'un buffet dînatoire à l'occasion du congrès des maires de France, mais a visiblement oublié de leur parler de ce problème. Quant à Isabelle Rome, ministre des Droits des femmes et fondatrice de l'association picarde Femmes de Liberté, elle vient de faire un tour dans les parages pour parler des violences faites aux femmes, sans évoquer le moins du monde la question des femmes et enfants migrants, pourtant récurrente à Beauvais.

Celles et ceux que l'on nomme migrants méritent la solidarité de tous les travailleurs, mais ce n'est visiblement pas l'avis des ministres.

Correspondant LO

Russie : les mères de soldats et l'esbroufe de Poutine

Avec l'envoi en Ukraine de plusieurs centaines de milliers de mobilisés depuis septembre, l'attitude de la population face à la guerre de Poutine a quelque peu changé en Russie. Et ce n'est pas dans le sens patriotique qu'espéraient Poutine et les dirigeants russes.

Dans les entreprises, il n'y a plus grand monde qui n'ait un parent, un ami, un voisin mobilisé, qui ne fasse part de son inquiétude pour lui ou qui n'entende des camarades de travail parler de blessés, de morts au front.

Même parmi ceux qui paraissent jusqu'alors indifférents, et en tout cas ne s'exprimaient ni pour ni contre la guerre, les discussions s'engagent plus volontiers sur le fait que les choses vont mal, que les mobilisés sont maltraités, pas entraînés, peu ou pas équipés, voire sur le fait que c'est une guerre sans issue et dont la population, russe comme ukrainienne, n'a rien de bon à attendre.

Et puis, il y a les réseaux sociaux, les vidéos qui tournent en boucle depuis des semaines. On y voit des soldats qui décrivent la situation au front, « les tonnes

de cadavres », le manque de ravitaillement, les armes non fournies, les unités décimées à peine envoyées au combat, « la menace d'être fusillé par ses frères quand on ne veut pas monter au front ». Pourtant, certains disent refuser d'aller au combat dans ces conditions. Combien sont-ils, impossible de le savoir. Mais ce qu'on voit, c'est que les peines pour refus de combat ont été alourdies et que les autorités ont tenu à ce que cela se sache.

Sur beaucoup de vidéos on entend aussi des femmes, dont certaines invectivent les autorités qui les laissent sans nouvelles d'un fils, d'un père, d'un mari mobilisé. D'autres racontent comment elles ont fait des centaines de kilomètres pour aller récupérer leur fils sur la ligne de front, car Poutine avait promis qu'aucun mobilisé n'y serait envoyé, que tous



À Makhatchkala au Daghestan, des mères de soldats invectivent un policier russe : « Vous craignez pour votre place, nous, pour nos fils ! »

les combattants seraient bien formés et équipés...

Jusqu'à récemment, ces femmes se battaient seules ou avec quelques amies et voisines. Mais, renouant avec ce qu'avaient fait leurs aînées durant les deux guerres de Tchétchénie ou lors de la tragédie du sous-marin *Koursk* au tout début de l'ère Poutine, où tout l'équipage avait péri noyé sans que celui-ci fasse mine de s'en émouvoir, certaines ont décidé de se réunir dans des comités de mères et épouses de soldats. Un conseil s'est même constitué pour porter collectivement et plus fort leur désespoir et

leur protestation.

Si elles ne se disent pas toutes contre la guerre, ces femmes en dénoncent les effets. Leurs témoignages soulignent les mensonges du pouvoir, ne serait-ce qu'en accumulant les exemples de soldats inaptes, ou pères de famille nombreuse, ou trop âgés, envoyés au front malgré ce qu'avait promis le Kremlin. Et cela a de quoi inquiéter le pouvoir, car il est le mieux placé pour mesurer l'ampleur de ce qui est une contestation de fait de sa politique.

Le 25 novembre, jour de la Fête des mères en Russie,

Poutine a donc voulu organiser un contre-feu en réunissant 17 mères et épouses de soldats dans sa résidence de Novo-Ougarévo, dans l'ouest de Moscou où vivent les dirigeants du régime.

S'affichant avec elles sur toutes les chaînes de télévision du pays, il a dit partager, comme tous les autres dirigeants du pays, leur douleur, leurs angoisses. Il s'est voulu aussi rassurant, affirmant avoir conversé au téléphone avec des soldats au front qui, à l'en croire, l'auraient « surpris car étant dans un bon état d'esprit ». C'est effectivement... surprenant !

La porte-parole du Conseil des mères et épouses de soldats, évidemment pas invitée par Poutine, lui a répliqué sur les réseaux sociaux : « Arrêtez de nous réduire au silence avec vos prétendues réunions qui ne servent qu'à jeter de la poudre aux yeux. » Mais, si cette dernière fait bon ménage avec la poudre à canon, il n'est pas certain qu'elle fasse cesser cette contestation, ni l'écho qu'elle peut trouver dans la population.

Pierre Laffitte

Ex-URSS : Moscou perd du terrain, Macron en profite

Le président russe a assisté, le 23 novembre à Erevan, au sommet de l'Organisation du traité de sécurité collective (OTSC) qui réunit cinq ex-républiques soviétiques (Biélorussie, Arménie, Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan) autour de la Russie. Ce sommet a pris acte de l'affaiblissement de Moscou, du fait de ses échecs dans la guerre en Ukraine.

Ce sommet a constaté l'incapacité de la Russie à protéger ses alliés même les plus proches. L'Arménie a été attaquée plusieurs fois ces derniers temps par l'Azerbaïdjan, un État lui aussi issu de l'implosion de l'URSS. Cela s'est fait avec l'aide militaire

de la Turquie, Ankara ambitionnant de remplacer Moscou comme parrain du Caucase, sans que le Kremlin vienne au secours de l'Arménie, comme le stipule le traité de sécurité collective. Du coup, pour essayer de se protéger, l'Arménie se tourne

vers l'Union européenne plutôt que vers la Russie.

En même temps qu'un récent sommet eurasiatique en Ouzbékistan auquel ils participaient, on a même vu deux membres de l'OTSC censément alliés, le Kirghizstan et le Tadjikistan, s'affronter militairement pour une question de frontière. Là encore, Moscou n'a pas pu ou pas voulu intervenir.

Quant au Kazakhstan, l'État le plus vaste et le plus riche de l'OTSC après la Russie, il a refusé d'approuver

l'annexion par Moscou de quatre régions d'Ukraine. De plus, il a ouvert en grand les vannes de ses oléoducs pour fournir à l'Union européenne le pétrole que, du fait des sanctions occidentales, elle importe moins de Russie.

C'est dans ce contexte que, en France, Macron a prévu de recevoir le président kazakh une semaine après sa réélection. Le 20 novembre, Tokaïev a obtenu un score quasi brejnévien de plus de 80 % face à des figurants, et repart pour un second mandat, alors que la nouvelle Constitution kazakhe n'en autorise qu'un. Mais, assure l'Élysée, le tout s'est déroulé de façon très démocratique. Et personne en haut lieu n'aura le mauvais goût de rappeler qu'en janvier dernier la dictature des bureaucrates kazakhs n'était venue à bout d'une révolte ouvrière et populaire que grâce aux tanks et aux paras envoyés par Poutine. Le Kremlin était alors intervenu militairement, sans que les « démocrates » occidentaux le lui reprochent, pour sauver la dictature locale, les intérêts de la bureaucratie russe,

et ceux de certains grands groupes occidentaux qui avaient demandé à Tokaïev de « ramener l'ordre ». C'est en effet cet ordre qui permet à des géants industriels américains, français et autres d'exploiter depuis des années le pétrole, le gaz, l'uranium et de nombreux autres minerais dont regorge le sous-sol du Kazakhstan.

Selon le communiqué officiel, Macron va discuter avec Tokaïev de questions stratégiques, autrement dit du renforcement de ses liens avec l'Occident impérialiste, et de questions commerciales, donc de ce que la France peut vendre au Kazakhstan. Il y ajoute des questions humanitaires, ce qui est vague à souhait et fait toujours bien dans un communiqué. Mais, pour ne pas rester dans le vague, on sait d'ores et déjà que Tokaïev va participer à des réunions avec des entreprises françaises. À partir de combien de milliards de contrats signés Macron lui remettra-t-il un brevet de démocrate ?

P. L.



La police du démocrate Tokaïev contre les ouvriers à Almaty.

Ukraine : les terres agricoles, enjeu de toutes les convoitises

Une information selon laquelle trois multinationales américaines auraient acquis 40% des terres arables d'Ukraine en 2021 a été relayée, ces derniers mois, des millions de fois sur les réseaux sociaux de nombreux pays.

Il s'agissait pourtant d'une fausse information. Si elle a si bien circulé, c'est que cela semblait être le résultat d'un processus en cours : l'ouverture du marché foncier ukrainien, votée par le Parlement de Kiev en échange d'un prêt du FMI et entrée en vigueur en juillet 2021.

Malgré l'interdiction jusqu'alors de vendre des terres agricoles en Ukraine, les capitaux occidentaux y avaient en fait déjà pénétré massivement les secteurs les plus rentables de l'agriculture et de l'agroalimentaire.

Après la chute de l'URSS en 1991, les terres des kolkhozes, découpées en parcelles et lopins de taille variable, avaient été attribuées à des millions de particuliers et à des municipalités.

Mais seules des exploitations collectives, transformées en coopératives ou en sociétés par actions à l'initiative des bureaucrates qui les dirigeaient du temps de l'URSS, avaient la capacité de développer la production de céréales ou d'oléagineux, destinée à l'exportation. Elles louaient donc, et louent encore jusqu'à ce jour, les terres à un tarif très bas à leurs petits propriétaires. Ces derniers, n'ayant pas les moyens de les mettre en valeur, étaient obligés de travailler sur ces exploitations pour des salaires tout aussi bas.

En quelques années, la concentration des exploitations s'accrut et l'emprise de ces sociétés sur la terre aussi. Entre les mains d'oligarques locaux, servis par

les politiciens corrompus du gouvernement et du Parlement, le grenier à blé qu'est l'Ukraine s'ouvrit aux capitaux occidentaux, qui commencèrent par louer à grande échelle les très fertiles « terres noires ».

Un exemple connu est celui du financier français Charles Beigbeder qui, en 2007, fonda une société dans ce but, AgroGeneration. Fusionnant en 2013 avec un concurrent détenu par un fonds américain, elle devint l'une des plus grosses agro-holdings du pays, exploitant 120 000 hectares en location. Ce genre de holding est constituée d'une myriade d'entreprises gérant tous les maillons de la chaîne de la production agricole et agroalimentaire, des semences jusqu'à l'exportation en passant par la gestion des silos, des moyens de transport, des terminaux portuaires, jusqu'à la transformation des produits pour l'alimentation.

La fin du moratoire sur la



Une exploitation d'AgroGeneration en Ukraine.

vente des terres devrait être suivie, en 2024, de la possibilité pour une personne ou une société d'acquérir jusqu'à 10 000 hectares de terres agricoles, si la guerre ne remet pas en cause le processus. Les entreprises qui louent et exploitent actuellement des terres disposeront d'un droit de préemption. Enfin, la loi interdisant à des étrangers d'acquérir eux-mêmes les terres, oligarques et bureaucrates ukrainiens espèrent préserver leur rôle très rémunérateur d'intermédiaires pour le compte du grand capital occidental.

La loi sur le foncier est

donc un pas de plus dans la mainmise du capital, des grandes banques et des trusts mondiaux de l'agroalimentaire sur le grenier à blé ukrainien. C'est aussi l'un des volets de la rivalité croissante Occident-Russie qui a poussé celle-ci à intervenir en Ukraine, où son armée occupe désormais une partie des terres noires et compromet de ce fait les affaires de grands groupes occidentaux. Lesquels, bien sûr, soutiennent Zelensky et son armée, pour des raisons, promis-juré, de défense des valeurs démocratiques...

Pierre Merlet

Iran : la répression n'arrête pas la révolte

Le 19 novembre, les dirigeants de la République islamique d'Iran ont envoyé l'armée et les troupes des Pasdaran, avec des chars, des hélicoptères et des mitrailleuses lourdes, pour isoler et quadriller les villes de Mahabad, Javanroud, Sanandadj et d'autres villes du Kurdistan iranien.

Tirs à l'artillerie sur des barricades, tir à vue sur tous ceux qui circulent dans les rues, snipers sur les toits : l'armée s'est comportée au Kurdistan comme en territoire ennemi, tuant au moins 50 personnes en dix jours, sans éteindre la contestation.

La révolte touche toutes les villes du pays, sans caractère régionaliste ou ethnique. C'est le régime politique dirigé par les ayatollahs, ses lois, ses institutions, ses

privilegiés et ses forces de répression, qui est contesté du nord au sud et de l'est à l'ouest. Pour autant, le Kurdistan est l'une des deux régions, avec le Baloutchistan, où la contestation est la plus forte. Elle mobilise toutes les générations et presque toutes les couches sociales. La grève générale y est plus suivie qu'ailleurs. Ce n'est pas seulement parce que Mahsa Amini, tuée le 15 septembre par la police des mœurs de

Téhéran, était kurde. L'opposition au régime est, depuis sa naissance en 1979, plus forte et mieux organisée au Kurdistan que dans d'autres régions. Cela tient en partie à l'existence d'organisations politiques, parfois nationalistes kurdes, parfois se réclamant du socialisme ou du maoïsme, repliées dans l'Irak voisin ou en exil dans d'autres pays, et bénéficiant de forts relais au Kurdistan. Cela tient aussi à la discrimination régulièrement subie par cette région, à majorité sunnite, de la part du pouvoir encadré par le clergé chiite.

En déployant l'armée au Kurdistan, le régime cherche aussi à présenter la révolte politique et sociale comme un soulèvement régionaliste, pour tenter de la discréditer dans les autres régions. Les médias officiels ne cessent de présenter les manifestants du Kurdistan comme des séparatistes armés et des terroristes. Des bâtiments officiels ou les résidences de certains dignitaires du régime sont certes attaqués ou incendiés plus que dans d'autres régions, mais ce n'est pas une



Sit-in dans une université iranienne.

spécificité du Kurdistan.

La tactique des chefs du régime est criminelle à plus d'un titre. Elle porte en elle la menace de transformer la révolte actuelle en guerre civile, en combats fratricides entre milices armées, comme ceux qui ravagent la Syrie depuis 2011. Mais pour l'instant cette tactique fait long feu : les manifestants kurdes reçoivent des soutiens de tout le pays, où ils sont vus comme des héros.

Ailleurs dans le pays, la révolte ne faiblit pas. La jeunesse continue la grève des cours, dans les écoles comme dans les universités ; de nombreux commerçants

baissent leur rideau en soutien. Dans plusieurs grandes entreprises, à Ispahan mais aussi à Téhéran, dans la métallurgie ou l'automobile, des travailleurs ont fait grève par milliers ces derniers jours. Ils ne contestent pas explicitement le régime et mettent en avant des revendications économiques, paiement des arriérés de salaire ou hausse insupportable des prix. Mais ces grèves sont encouragées par la contestation générale et la renforcent en retour. C'est de ce côté-là, celui d'une révolution sociale, qu'est l'espoir en Iran.

Xavier Lachau



Grève à la sucrerie Haft Tappeh en octobre.

Chine : le régime contesté

En Chine, le week-end des 26 et 27 novembre, prenant en quelque sorte le relais de la révolte des ouvriers de Foxconn, des milliers de manifestants dans au moins une dizaine de villes et dans les universités ont protesté non seulement contre la politique de confinement du gouvernement mais aussi contre sa dictature.

C'est la mort de dix personnes dans un immeuble en feu à Urumqi, la capitale ouïghoure du Xinjiang, qui a donné une nouvelle impulsion à ce mouvement de protestation. Comme en ce moment des dizaines de millions de Chinois, les habitants d'Urumqi sont confinés, et depuis plus de cent jours. Les restrictions sanitaires sont telles que les autorités enchaînent les portes des immeubles pour les empêcher de sortir. Pour nombre de Chinois, ce sont ces obstacles à l'arrivée des secours qui ont causé la mort des dix résidents de l'immeuble. Après l'incendie, des milliers de personnes, révoltées, sont descendues dans les rues d'Urumqi, obligeant le gouvernement local à annoncer un allègement des contraintes.

Le gouvernement chinois semble être dans

une impasse. Il tient à sa politique zéro-Covid faite de confinements cyniques et brutaux, qu'il impose avec ses traditions autoritaires, parce que l'épidémie de coronavirus repart à la hausse alors que les anciens ne sont que très peu et très mal vaccinés. S'ils étaient décimés par la maladie, cela poserait d'autres problèmes politiques au pouvoir. Mais la contestation va maintenant au-delà de la politique zéro-Covid. Comme une goutte d'eau faisant déborder un vase trop plein, le drame d'Urumqi a soulevé des centaines de manifestants dans de grandes villes comme Pékin ou Canton, voire des milliers à Shanghai, et dans les universités. Les manifestants ont bravé le régime et sa police, brandissant des pages blanches contre la dictature, chantant l'Internationale ou l'hymne



Manifestation le 22 novembre 2022.

chinois qui commence par « *Debout ! les gens qui ne veulent plus être des esclaves* », et criant des slogans comme « *Xi Jinping démission* » et « *À bas le Parti communiste chinois* ».

Tout cela souligne la crise que traverse la société, y compris des couches de la petite bourgeoisie, les travailleurs intellectuels ou ceux qui aspiraient à s'élever socialement. Le développement économique, qui pouvait faire miroiter à la jeunesse qu'elle pourrait s'enrichir, est en berne. Le chômage, en particulier chez les jeunes diplômés, s'est envolé. La crise de l'immobilier est une catastrophe pour ceux qui avait investi dans un appartement comme une assurance pour leur vieillesse. À cela

s'ajoute l'inquiétude d'une partie de la jeunesse face à la montée des tensions avec les États-Unis, ou aux discours nationalistes et va-t-en-guerre du pouvoir à propos de Taïwan.

Des jeunes, souvent découragés jusque-là comme résignés et individualistes, font là la première manifestation de leur vie. Ces manifestations, qui se sont déroulées à l'échelle de tout le pays, sont une première depuis 1989 et la révolte alors écrasée dans le sang sur la place Tiananmen. Elles ont été précédées par des protestations des ouvriers encasernés dans les usines-prisons quelques jours auparavant. Xi Jinping, qui lors du XX^e congrès du PCC a voulu s'affirmer comme le

seul maître de la politique chinoise, devient naturellement leur cible.

Dimanche 27 et lundi 28 novembre, le gouvernement a fait arrêter de nombreux manifestants. Lundi 28, il a fait occuper les lieux de manifestation pour interdire tout rassemblement. La censure sur les réseaux sociaux s'est réaffirmée. Le pouvoir essaie de refermer le couvercle. Mais, face à la jeunesse dont l'avenir est bouché et surtout face à la classe ouvrière chinoise, forte de centaines de millions de travailleurs organisés dans des usines géantes, et qui seuls auraient les moyens d'offrir une perspective à la révolte, il n'est pas dit qu'il y parvienne

Serge Benham

Italie : pluies diluviennes, incurie mortelle

À l'aube du samedi 26 novembre, des pluies torrentielles se sont abattues sur l'île d'Ischia, située à moins de 30 km de Naples. Elles ont provoqué un gigantesque glissement de terrain dans lequel huit personnes ont trouvé la mort, quatre autres étant portées disparues.

Au milieu des décombres et des vies dévastées, les politiciens alternent larmes de crocodile et tentatives de rejeter la faute sur le voisin.

Car la catastrophe « naturelle » porte mal son nom. Certes, le risque hydrogéologique est particulièrement

élevé, à Ischia en particulier et en Italie en général, du fait du relief, de la géologie et du débit élevé des torrents. Certes, le changement climatique entraîne des événements extrêmes qui aggravent les risques. Certes, les précédentes

catastrophes, dont le tremblement de terre de 2017, ne sont pas le fait de l'État et de ses dirigeants.

Mais les risques étaient connus : l'ancien maire du village a même, au fil des ans, envoyé 23 courriels, restés sans réponse, à toutes les autorités imaginables, pour réclamer l'évacuation des habitants des zones dangereuses. Son dernier mail datait de quatre jours avant le drame. Les risques étaient aussi connus à Senigallia, petite ville de la région des Marches, où des inondations ont fait onze morts le 15 septembre dernier. En 2014, la même zone avait déjà connu une catastrophe similaire, qui avait fait vingt morts.

Les responsables politiques pointent du doigt les « constructions abusives », construites à la va-vite et parfois sans moyens, mais

surtout sans permis, sur des terrains souvent non constructibles. Au fil des ans, des habitants peu fortunés ont construit ces maisons, qu'ils habitent ou qu'ils louent aux touristes l'été. Elles se sont multipliées avec l'arrivée de nouveaux habitants après le tremblement de terre de 2017. Chassés de logements détruits ou inhabitables, ils se sont retrouvés dans un nouveau piège.

Les constructions abusives sont donc le clou sur lequel tapent les ministres du très réactionnaire gouvernement de Giorgia Meloni. Le ministre de l'Environnement, un proche du roi du béton et des magouilles, Berlusconi, propose – sans rire ! – de mettre en prison tous les maires qui ne combattraient pas les constructions abusives. Du nord au sud, des centaines

de communes, de zones et de régions sont exposées à des risques importants. Ces endroits sont cartographiés et, depuis 2017, le plan « Italie sûre », doté de trois milliards, est censé permettre de réaliser des chantiers pour drainer les canaux de déchargement des lits des rivières, bouchés depuis des années, construire des bassins de rétention, etc.

Pour l'heure, ces projets n'ont pas dépassé le stade de l'étude ou du « projet définitif ». Et, quelles que soient les réalisations qui puissent en sortir un jour, elles ne changeront pas les réalités économiques qui poussent les habitants les moins fortunés à vivre dans des zones dangereuses et qui font que, même dans l'un des pays les plus riches de la planète, on peut mourir à cause de la pluie.

Nadia Cantale



Ischia après le glissement de terrain.

Clinique Floréal – Bagnolet : “On ne veut pas de crocs ni de polaires mais du salaire!”



Depuis mercredi 23 novembre, les travailleurs de la clinique Floréal, à Bagnolet en Seine-Saint-Denis, sont en grève pour 200 euros brut d'augmentation de salaire et de meilleures conditions de travail.

Depuis longtemps, le mécontentement s'accumulait, du fait du sous-effectif, de la précarité de l'emploi et surtout des salaires très bas et gelés alors que les prix explosent. Après des années de contrats précaires, une aide-soignante a été embauchée pour un salaire de 1 400 euros net. Mais c'est la réponse de la direction aux revendications des travailleurs, proposant des chaussures et des polaires, qui a mis le feu aux poudres. Les travailleurs ont pris cela comme une véritable gifle.

Dans cette clinique qui n'avait pas connu un seul mouvement depuis plus de trente ans, la grève est largement suivie : 65 % le premier jour, malgré les réquisitions imposées par l'État et

la direction. De plus, tous les secteurs sont en grève : bureaux, stérilisation, ménage, soignants, brancardiers, maintenance, etc. Avec la grève, les travailleurs ont pu prendre conscience que, sans eux, la clinique ne tourne pas. Tous les jours défilent des ambulances pour emmener les patients vers d'autres cliniques, faute de pouvoir les soigner et les opérer à Floréal.

La direction fait mine de pleurer qu'elle n'a pas l'argent pour augmenter les salaires, mais c'est un énorme mensonge. La clinique a été rachetée le 15 décembre 2021 par le groupe Almayviva Santé, le 4^e plus grand groupe de cliniques privées de France. Il appartient à 60 % au riche fonds

d'investissement koweïtien WHI, avec une participation de l'État à 16 % par l'intermédiaire de Bpifrance. Alors que cette clinique a toujours fait énormément de profits, comme par hasard, depuis qu'elle a été rachetée par Almayviva Santé, elle déclare ne plus en faire. Le groupe étant constitué en groupement d'intérêt économique (GIE), cela lui permet de ne déclarer aucun profit et de faire remonter les bénéfices de chaque clinique vers la holding, qui enrichit ensuite ses actionnaires en leur versant de gros dividendes.

Les grévistes ont dix mille fois raison de ne pas se laisser piller par des capitalistes rapaces, pour qui posséder des cliniques n'a qu'un seul objectif : assurer la bonne santé de leurs profits, avec la caution et la participation de l'État.

Correspondant LO

Clinique Belledonne – Saint-Martin-d'Hères : les Urgences font les pieds de grue

La situation est ubuesque à la clinique Belledonne de Saint-Martin-d'Hères, dans la banlieue de Grenoble. Depuis plus d'un mois, des grues, installées sur un chantier immobilier qui jouxte la clinique, empêchent la prise en charge des urgences par des hélicoptères, qui ne peuvent atterrir.

Cette clinique, spécialisée en cardiologie, est la seule à posséder un hélicoptère, avec le CHU de Grenoble dont les Urgences sont plus que saturées. Dans un contexte de crise sanitaire grave, les médecins dénoncent des risques majeurs. Alors que chaque

minute compte, les patients en urgence cardiaque sont obligés d'arriver par la route, ou sont transférés par les airs vers Aix-en-Provence ou Marseille.

Certains pointent la négligence de la direction de la clinique, qui a laissé l'installation des grues se faire

sans broncher. Patrons de la clinique, préfet et élus de la métropole, incapables de faire déplacer les grues, auraient finalement trouvé une solution avec l'installation provisoire d'un hélicoptère sur des terrains du proche domaine universitaire.

Quant à Olivier Véran, ex-ministre de la Santé et ex-neurologue du CHU de Grenoble, champion de la com gouvernementale, il n'a même pas tweeté sur le problème.

Correspondant LO

CHRU – Nancy : officialisation d'un tri aux Urgences

Le CHRU de Nancy et l'Agence régionale de santé testent actuellement un système appelé Daum (Dispositif d'accompagnement pour les utilisateurs multiples des urgences) destiné à détecter les patients qualifiés de « gros consommateurs » des Urgences médicales.

Concrètement, à partir de quatre passages aux Urgences dans l'année, ces patients sont repérés.

Sont explicitement ciblés par ce dispositif ceux qui souffrent d'addictions ou de douleurs chroniques, ou encore les personnes âgées qui font régulièrement des chutes chez elles.

Depuis le lancement du système, le 7 novembre, 32 personnes ont déjà été identifiées. Selon ses initiateurs, il pourrait y en avoir une soixantaine par mois ! Il est même envisagé d'étendre l'expérimentation aux Urgences pédiatriques et aux hôpitaux du sud de la Lorraine.

L'objectif est d'écartier ces patients des Urgences en leur proposant une visite d'évaluation puis un accompagnement personnalisé à domicile. Tout cela est bien beau sur le papier, mais qu'en sera-t-il dans la réalité de déserts médicaux qui pénalisent tout particulièrement les personnes les plus éloignées des soins ? Sous le vertueux prétexte de

prévention, dans le contexte actuel, c'est une forme d'abandon qui ne dit pas son nom.

Officiellement, le CHRU se défend de faire un tri des patients, puisque, devant les multiples protestations que cette pratique suscite, le mot reste tabou pour le ministre de la Santé, Braun, ex-chef du service des Urgences du CHR de Metz-Thionville. Mais c'est la triste réalité. Après la régulation des Urgences adultes de cet été, qui va être prolongée cet hiver, après la saturation des Urgences pédiatriques de cet automne, ces services n'en finissent pas d'être en rupture.

Les initiateurs du dispositif Daum osent même dire que les personnes concernées auraient une « appétence aux Urgences ». Plutôt que se donner les moyens de renforcer les Urgences et la médecine de ville, les responsables s'en prennent avec mépris aux patients en détresse.

Correspondant LO

Champagnole : accès aux soins partout, pour tous !

Plus d'un millier de personnes se sont rassemblées samedi 26 novembre à Champagnole, dans le Jura, pour défendre les services de consultations non programmées et la ligne de Smur (Structure mobile d'urgence et de réanimation) de l'hôpital.

La direction a fermé ces deux services le 1^{er} novembre et jusqu'au 31 décembre, et invoque l'impossibilité d'organiser les plannings « faute de médecins »... Mais beaucoup craignent une fermeture définitive. Une population de plus de 30 000 habitants se retrouve sans Smur et les interventions en hélicoptère ne fonctionnent pas par

tous les temps. Les hôpitaux de Saint-Claude et Champagnole dans le Haut-Jura subissent depuis des années des réorganisations et fermetures de services, avec transfert de soins sur celui de Lons-le-Saunier. La population et les soignants se sont opposés à toutes ces mesures. L'Agence régionale de santé, par sa politique d'économies et de réorganisations systématiques sans tenir compte des réalités locales, a toute sa part dans la situation actuelle.

C'est une urgence vitale pour tous que la santé soit organisée au service de la population de tout le territoire !

Correspondant LO

Territoriaux d'Angers : la température monte

À Angers, depuis début novembre, des travailleurs de la ville et de l'agglomération se sont retrouvés à plusieurs reprises et de plus en plus nombreux sur le parvis de la mairie pour revendiquer de meilleures rémunérations.

C'est du côté des ASVP, parfois surnommées pervenches, que le mécontentement a commencé à s'exprimer. Elles en ont assez d'être payées juste au-dessus du smic, même avec de l'ancienneté, pour un travail en extérieur toute l'année, à respirer les gaz des voitures. Alors, en plus de se modérer sur les PV, elles ont montré l'exemple en se rassemblant à une vingtaine, devant l'hôtel de ville, et en faisant sonner leurs sifflets.

Puis ce sont les jardiniers qui ont haussé le ton, à la fois contre les bas salaires et contre les externalisations. Le recours aux entreprises privées se généralise

dans ce secteur, ce qui fait que les agents municipaux des parcs et jardins sont de plus en plus relégués aux tâches répétitives. Au fil des ans, les effectifs ont fondu, comme pour préparer une privatisation encore plus poussée. Des banderoles « *Jardiniers en colère* » ont fleuri à l'entrée des parcs. Surtout, jeudi 17 novembre, les jardiniers ont rejoint les ASVP sur le parvis, pour une manifestation commune à plus de cinquante.

Le problème des payes insuffisantes est général à la ville et à l'agglomération : la majorité des travailleurs sont des fonctionnaires de catégorie C, avec un salaire



qui démarre parfois en dessous du smic sans les primes et plafonne ensuite. Le point d'indice a été augmenté de 3,5 % au 1^{er} juillet, alors que l'inflation officielle est à 6 % et l'inflation réelle au-dessus de 10 %, et cette augmentation est passée comme si elle n'avait pas eu lieu. Alors, des travailleurs d'autres secteurs ont rejoint les rangs des protestataires, qui sont passés à 150 lundi 21, puis à plus de 200 jeudi 24 et lundi 28, journée où ils ont bloqué le tramway pendant plus d'une heure.

Ces regroupements sur le temps de midi, à l'appel d'une intersyndicale CGT-FO-SUD-CFDT-CFTC, ont

permis à des agents employés dans des services éclatés géographiquement (propreté publique, eau et assainissement, voirie, collecte des déchets, déchetteries, piscines, bibliothèques, etc.) de discuter ensemble des objectifs et des moyens de leur lutte. Les syndicats, soulignant qu'il ne dépend pas du maire de relever le point d'indice, insistent sur les leviers dont il dispose tout de même. Il pourrait augmenter la prime IFSE, dite prime service public, de 150 euros. Ou encore augmenter le montant du chèque déjeuner, de la participation employeur à la

mutuelle et des primes semestrielles, pour qu'elles ressemblent un peu plus à ce que des travailleurs appellent un vrai 13^e mois.

Lundi 28 novembre, un nouveau rassemblement a eu lieu à 18 heures pour interpellier le conseil municipal. Un autre était prévu jeudi 1^{er} décembre. Sortant de son silence, le maire a promis d'ouvrir le 15 décembre de « vraies négociations » avec les syndicats. Il est clair que, pour qu'elles débouchent sur autre chose que des phrases creuses ou des miettes, les travailleurs devront faire monter la pression.

Correspondant LO

Renault – Cléon : ne pas se laisser découper

Il y a peu, la direction de Renault annonçait que l'usine de Cléon deviendrait une filiale d'une des cinq nouvelles entités de Renault, à savoir Ampere.

Depuis, tous les travailleurs du site discutent des attaques de la direction qui suivront inmanquablement.

Mercredi 23 novembre, dans les différents bâtiments, 180 travailleurs de l'usine ont débrayé et se sont retrouvés en réunion pour discuter entre eux de ce découpage en entités différentes. La semaine précédente, 90 travailleurs de la fonderie du site s'étaient déjà réunis. À la lecture des documents de la direction, ils découvraient ensemble sa volonté de les diviser, de découper le groupe en de nouvelles entreprises et de nouvelles filiales, de leur imposer de nouveaux reculs. Très méfiants des réunions organisées par la direction où on leur explique « Rien ne change, ne vous inquiétez pas ! », ils avaient besoin de se retrouver pour discuter collectivement.

Le lendemain, jeudi 24 novembre, durant la réunion de CSE, réunion mensuelle entre la direction et les représentants syndicaux, 110 salariés de l'usine se sont rassemblés et

sont entrés comme un seul homme dans la salle pour interpellier la direction. Ils voulaient obtenir des réponses sur les conséquences de la filialisation de l'usine de Cléon, exprimaient leur opposition et demandaient des garanties sur l'emploi... sans oublier de parler du problème des salaires.

À la vue des 110 travailleurs entrant dans la salle, le directeur a paniqué, disant seulement quelques mots avant de prendre la fuite : « *Je discute avec les syndicats, avec les élus du CSE, mais pas devant les salariés.* » Seul le RH du site est resté pour faire bonne figure. « *Vous pouvez créer Ampere, Horse, Neutral, ou n'importe quel machin, on s'en fiche... Nous, on veut rester dans le groupe Renault, avec tous les autres salariés du groupe* », a dit un ouvrier, exprimant l'avis général. Les travailleurs présents étaient déterminés car, comme ils le disaient : « *C'est l'avenir de tous dont il est question !* » N'ayant pas eu de réponse, ils ont promis à la direction... de revenir.

Correspondant LO

Accidents du travail : le profit blesse et tue

Six cent quarante-cinq travailleurs du privé sont morts d'un accident de travail en 2021, selon les chiffres publiés le 17 novembre dans le rapport annuel de la Caisse nationale d'assurance maladie-risques professionnels.

L'organisme recense 604 565 accidents du travail durant l'année dernière.

Ces chiffres, dramatiques, sont réputés très sous-estimés, car les patrons

font pression sur les salariés, en particulier ceux qui sont en situation précaire ou sans papiers, pour ne pas se déclarer en accident du travail. Le taux de gravité

de ceux-ci est au plus haut depuis 2010, avec 48,5 millions de jours d'arrêt pris à la suite d'un accident du travail. Ce bilan est lui aussi sous-estimé puisqu'il ne concerne que les 19,5 millions de salariés du privé. Les accidents graves et mortels touchent surtout les ouvriers. La précarité, la sous-traitance en chaîne sur les chantiers notamment, les pressions au rendement constituent l'arrière-plan à cette hécatombe.

La moitié des morts au travail recensés par la Cnam dans le secteur privé ont d'abord fait un malaise avant de succomber. Sur les chantiers ou dans les usines, une médecine du travail ou un encadrement médical permettant de porter rapidement les premiers secours sont absents ou ont disparu. Le lieu de travail est un désert médical qui ne dit pas son nom.

Chaque jour, plus d'un travailleur du privé est mort d'un accident en 2021. Ce bilan n'est pas une fatalité, mais le résultat de l'exploitation capitaliste, en France, dans cette première moitié du 21^e siècle.

Boris Savin



RATP maintenance : le mouvement s'amplifie

Depuis le 18 octobre, de plus en plus de salariés des ateliers de la maintenance de la RATP se joignent au mouvement de lutte.

Plus de cinq cents ouvriers en colère ont envahi à nouveau le siège à Paris Bercy, lundi 28 novembre, jour où Jean Castex, nouveau PDG de la RATP et ancien ministre de Macron, entrait en fonction.

Les travailleurs ont exprimé à nouveau leurs revendications : l'arrêt de la remise en cause des primes et leur intégration dans le salaire et 300 euros d'augmentation. La semaine précédente, la direction a un peu lâché sur les primes, dont la suppression devait amputer les salaires de 50 à 250 euros. Mais sa proposition prévoit que les nouveaux embauchés et ceux qui changent de poste ne les touchent pas. L'idée de travailler avec un collègue qui ne touche pas les mêmes primes a choqué, et la direction, qui espérait diviser le mouvement, en a été pour ses frais. Et puis la grande majorité des salariés discutent de la hausse des prix,

des difficultés à faire face aux dépenses quotidiennes ; alors leur revendication essentielle porte sur les salaires.

Face aux risques de paralysie, la direction a mis en place des visites de sécurité a minima. Cela heurte bien des ouvriers car, en temps normal, elle les sanctionne lourdement pour le moindre

manquement, en évoquant justement la sécurité ferroviaire. Elle a aussi mis en place des équipes composées de membres de l'encadrement pour remplacer les grévistes.

L'extension et l'approfondissement du mouvement renforcent la détermination des salariés en lutte et certains s'en font les propagandistes vis-à-vis de ceux qui n'ont pas encore rejoint le mouvement.

Correspondant LO



Transkeo : filialisation à la sauce SNCF

Transkeo est une filiale des groupes SNCF et Keolis créée pour faire circuler des tram-trains en Île-de-France. La ligne T13, qui joint Saint-Cyr à Saint-Germain-en-Laye, dans les Yvelines, a ouvert pendant l'été 2022.

Lors d'une rencontre organisée par la CGT, des salariés de cette filiale sont venus témoigner de leurs conditions de travail auprès des agents SNCF.

Les directeurs de Transkeo viennent pour la plupart de la SNCF. Ils ont négocié leurs conditions de travail et de salaire. Malgré leur contrat Transkeo, ils gardent leurs primes, et certains sont même simplement détachés. Ils conservent bien sûr les « facilités de circulation », c'est-à-dire les réductions sur les billets de train SNCF. Les agents de Transkeo, eux, n'ont rien de tout cela, ni prime, ni facilité de circulation ; ils doivent même payer pour emprunter la ligne sur laquelle ils travaillent !

Les agents de conduite n'ont que six semaines de formation, au lieu d'un an pour un conducteur SNCF, et une paie bien plus basse. Les annonces de recrutement parlent de 1200 à 1500 euros net. Il y a moins de primes qu'à la SNCF, les heures supplémentaires sont mises de côté et payées à la fin du semestre seulement si le décompte sur six mois est positif, et ils ont de nombreuses tâches à faire en plus de la conduite. Pour les agents sédentaires, appelés superviseurs, c'est aussi la polyvalence à outrance. Il faut gérer les équipes, remplacer les absents même à la conduite, renseigner les voyageurs, faire les annonces en station, etc. Même Prévert ne s'y retrouverait pas !

La mise en place de ces filiales par la SNCF montre bien dans quelle direction le patronat du secteur veut aller. Il espère créer sur ce modèle d'autres lignes (le T12 est en construction) avec la même polyvalence et les mêmes bas salaires. La SNCF est à la manœuvre dans cette histoire : elle a d'ores et déjà annoncé qu'elle ne se positionnera pas pour les appels d'offres lors de l'ouverture à la concurrence en 2024, mais passera par des filiales du type Transkeo.

Les salariés du T13 n'ont pas mis longtemps à comprendre que leur intérêt était de s'organiser pour se défendre. Les échanges entre travailleurs sont non seulement utiles pour constater les différences de traitement mais, plus encore, pour nouer les liens indispensables pour les luttes de demain.

Correspondant LO

REME – Strasbourg : mécontentements sur toute la ligne

Le Réseau express métropolitain européen (REME), qui doit démarrer le 11 décembre, est une sorte de RER au niveau de l'agglomération strasbourgeoise.

Il est prévu qu'à cette date circulent 890 TER supplémentaires par semaine. Sauf qu'actuellement déjà près de 80 trains sont supprimés chaque jour, en raison de problèmes de matériel et du manque de personnel.

La SNCF non seulement n'a pas recruté, ou à la marge, mais elle a continué à supprimer des postes dans tous les services ces dernières années. Elle s'apprête désormais à intensifier les rythmes de travail de tous ceux qui sont concernés par l'arrivée du REME.

Cela suscite un mécontentement qui s'est traduit par plusieurs mouvements de grève ces dernières semaines : chez les conducteurs et les contrôleurs en octobre et novembre, puis lundi 21 novembre chez les agents du centre opérationnel TER (sorte de tour de contrôle). Simultanément, une grève et des arrêts de travail se produisaient respectivement aux technicentres de Mulhouse et de Strasbourg. Du 21 au

23 novembre quasiment aucun TER n'a circulé. Vendredi 25, à l'appel de la CGT de la gare de Strasbourg, l'ensemble des secteurs étaient appelés à la grève, et seuls 25% des TER ont circulé.

En réponse à ces multiples manifestations de mécontentement, la direction annonce la mise en place d'une prime d'incitation de 1 000 euros versée en avril, qui serait censée récompenser les quatre premiers mois de lancement du REME. Cette prime est soumise à conditions, à savoir la bonne tenue du plan de transport. Avec le sous-effectif et les problèmes de matériels, la direction ne prend pas trop de risques avec cette promesse.

La mise en place du REME vient exacerber un mécontentement plus général concernant les salaires et les conditions de travail. Les réactions montrent que le mouvement se cherche. Il est à souhaiter qu'il trouve la forme d'une riposte collective et déterminée.

Correspondant LO

La Banque postale Marseille : en grève contre des horaires fantaisistes

Le 20 octobre, des travailleurs du centre financier de La Banque postale à Marseille, avec la CGT, s'étaient mis en grève deux jours. Ils s'opposent au projet de nouveaux horaires, jugés inacceptables par les travailleurs, que la direction voulait imposer à partir de janvier. Celle-ci a finalement repoussé leur mise en place à juillet.

Forts d'une première mobilisation, les employés décidaient de taper un cran au-dessus en contactant l'ensemble des centres financiers au niveau national, et décidaient d'une date de grève commune le 24 novembre. Sud rejoignait le

mouvement.

C'est ainsi que jeudi 24 novembre, à Marseille, les grévistes ont été bien plus nombreux. Un piquet d'une cinquantaine d'entre eux, bien déterminés, se tenait à l'entrée, dans une bonne ambiance, pour dire qu'ils rejetaient non seulement les horaires mais aussi les salaires à la traîne et la dégradation des conditions de travail résultant des réorganisations multiples.

Plusieurs autres centres ont répondu à l'appel et ont aussi tenu des piquets de grève. Relever la tête ne peut être que bénéfique.

Correspondant LO

Sanofi : débrayages pour l'emploi et les salaires

Dans ce trust de l'industrie pharmaceutique riche à milliards, depuis la première réunion de négociation annuelle obligatoire (NAO) le 15 novembre, les salariés de plusieurs sites se sont mobilisés pour l'embauche des travailleurs en contrat précaire, des augmentations conséquentes de salaire et leur indexation sur les prix.

Ce groupe de près de vingt mille salariés en France en compte trois mille sept cents en contrat précaire. La pression permanente et le sous-effectif dégradent toujours plus les conditions de travail et le ras-le-bol était depuis longtemps palpable.

Les propositions ridicules de la direction pour l'ensemble du groupe, après six années pratiquement

sans augmentation, ont convaincu les salariés de quinze sites, de la production à la distribution, de se mobiliser : des débrayages de deux à huit heures, des piquets de grève, des manifestations et des rassemblements étaient au programme jusqu'au 23 novembre, date de la deuxième réunion NAO au siège du groupe, à Gentilly, en banlieue parisienne. Du



Rassemblement devant le siège de Sanofi à Gentilly : la pluie de «Sanofric».

site de Marcy-l'Étoile, près de Lyon, à celui de Val-de-Reuil en Normandie, en passant par ceux de Vitry-sur-Seine, Amilly ou Maisons-Alfort en région parisienne, plus de 2 500 travailleurs ont fait grève ou débrayé.

Plus de 300 grévistes des différents sites se sont retrouvés devant le siège aux cris de «*Embauchez les précaires, augmentez les salaires*» et «*De l'argent il y en*

a, dans les caisses de Sanofi». L'entreprise avait demandé l'aide de l'État et un comité d'accueil de pas moins de 12 cars de CRS protégeait l'entrée et ses abords. Ils n'ont pas hésité à user des lacrymos et des matraques contre les travailleurs venus exiger leur dû en direct à la direction. Le siège haut standing a été visité par les 300 salariés en colère sans que la direction daigne se montrer.

Celle-ci ne lâchant rien, ou si peu, sur les salaires et l'emploi, les grévistes se sont quittés bien décidés à poursuivre et amplifier le mouvement.

La lutte continue pour obtenir les embauches et les augmentations de salaire. À Vitry, lundi 28 novembre, les travailleurs mobilisés ont voté la poursuite du mouvement pour toute la semaine.

Correspondant LO

À Aramon : de l'argent il y en a, sur les comptes du patron

À l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT et CGC, des travailleurs du centre d'Aramon, dans le Gard, ont décidé de se mettre en grève.

Comme beaucoup de leurs collègues d'autres sites, ils sont révoltés de la situation actuelle : le groupe Sanofi, qui a distribué 4 milliards à ses actionnaires, n'embauche pas assez de CDI et, à Aramon, 120 salariés sont maintenus dans la précarité. Les grévistes demandent leur embauche en CDI, car ils occupent des postes pérennes.

Ils subissent par ailleurs une baisse de leur pouvoir d'achat sans précédent : leurs salaires n'ont été augmentés que deux fois de 1% pendant les dix dernières années. Ils ont chiffré leur perte et demandent 500 euros net mensuels pour tous ainsi qu'une prime de 10 000 euros sur les résultats exceptionnels du groupe.

Ils sont en grève recon-

ductible, qui peut aller, au choix, de deux à huit heures, depuis le 16 novembre, comme près de 2 500 de leurs collègues du groupe en France. Suite à une assemblée générale le 25 novembre, ils ont distribué un tract devant l'usine et ont organisé un rassemblement réussi au portail. Au bout de plusieurs réunions, la direction fait la sourde oreille et le compte n'y est vraiment pas ! Elle propose 3% d'augmentation collective

et une prime de 2 000 euros appelée «*prime de partage de la valeur*». Rien à voir pourtant avec les milliards que se partagent les actionnaires ! De plus cette prime, absolument injuste, est au prorata du temps de présence.

Sur l'emploi c'est pareil : la direction annonce seulement 250 embauches en CDI alors que près de 3 700 personnes sur le groupe sont en contrat précaire. Les travailleurs ont toutes les

raisons de continuer leur mobilisation.

Les grèves ont continué pendant tout le week-end. Lundi 28 novembre, ils se sont retrouvés pour distribuer un tract.

Mardi 29 au matin, ils étaient une centaine devant l'usine pour accueillir des délégations de travailleurs de Sanofi Sisteron et de Sanofi Vitry. Lors de l'assemblée générale, le vote était clair : la grève continue.

Correspondant LO

À Marcy-l'Étoile : "300 euros net par mois pour tous et sans conditions!"

Depuis mardi 22 novembre, plus de 400 salariés de Marcy-l'Étoile, dans le Rhône, sur 3 200, dont un tiers de cadres et ingénieurs, se sont mis en grève pour une augmentation des salaires et pour dénoncer leurs conditions de travail.

Les travailleurs, en particulier ceux de la production, se sont emparés

de l'appel intersyndical à l'occasion des négociations salariales pour débrayer,

quelques heures chaque jour ou la journée entière. Dans les assemblées générales quotidiennes, les grévistes s'expriment : «*Sanofi se fait près de 4 milliards de bénéfice en un trimestre et ils ne nous donnent que des miettes!*»; «*Ils gagnent des millions et nous on a le droit qu'à 3%?*» D'autres ont expliqué comment ils se sont organisés pour que tout leur bâtiment soit à l'arrêt, ou pour témoigner des pressions de leurs chefs revenus en urgence de vacances.

Les grévistes ont pris des initiatives : défilé en cortège dans l'entreprise, installation de piquets filtrants à plusieurs entrées du site, planning pour assurer un roulement sur les piquets,

confection de banderoles, groupe WhatsApp ou caisse de grève en ligne. Les AG ont permis de discuter collectivement et de voter les revendications : «*300 euros net par mois pour tous et sans conditions!*» comme inscrit sur la banderole fixée à l'entrée du site. En effet, «*ce n'est pas en pourcentage qu'il faut nous augmenter mais en euros*», «*7% d'augmentation (la revendication de l'intersyndicale du groupe) cela n'est pas la même chose lorsque l'on gagne 1 500 euros ou que l'on gagne 3 000 euros.*»

Comme l'affirment bon nombre de grévistes, cela fait du bien de se rassembler collectivement pour discuter entre salariés des

conditions de travail, de partager la colère face à la flambée des prix comme des profits, des moyens à mettre en place pour faire reculer la direction.

Mardi 29 novembre, l'assemblée des grévistes, dont le nombre n'a pas diminué, a rejeté une nouvelle proposition patronale qui consistait à répartir autrement ce qu'elle avait déjà proposé et qui ne suffit à personne. L'assemblée des grévistes a donc voté la poursuite du mouvement «*pour 300 euros*» et a désigné un petit comité pour rédiger et tirer un tract en direction de ceux qui n'ont pas encore rejoint le mouvement, pour le renforcer et étendre la grève.

Correspondant LO



GRDF : mobilisés malgré les menaces patronales

Depuis le 14 novembre, une partie des 11 000 travailleurs de GRDF (Gaz réseau distribution France), filiale à 100 % d'Engie, ont enchaîné la grève et des débrayages dans les nombreux dépôts dispersés dans le pays.

Ces travailleurs réclament des augmentations de salaire, au moins 5 %, comme en ont obtenu en octobre ceux des autres entreprises des industries électriques et gazières (dont EDF), au moment de la grève des raffineries. Le 18 novembre, trois syndicats qui n'avaient jamais appelé à la grève ont accepté les 2,3 % proposés par la direction, avec une prime ponctuelle de 1 000 euros. Les travailleurs en grève refusent de se satisfaire de ces miettes, poussant la CGT, premier

syndicat aux élections, à refuser de signer.

Dans de nombreux dépôts, les grévistes ont installé des piquets de grève tout en laissant des véhicules prêts à intervenir en cas d'urgence. Cela n'empêche pas la direction de GRDF d'orchestrer une campagne de dénigrement des grévistes sur le mode : « 1 500 foyers sans chauffage ni eau chaude ». La réalité est que la grève ne fait qu'aggraver les délais d'attente pour une mise en service. Mais, comme le dit

un militant syndical : « Des usagers qui sont en attente au-delà du raisonnable d'une mise en service gaz, ça arrive en permanence. À Paris, plusieurs dizaines de postes de techniciens gaz sont vacants, car les salaires ne permettent pas de se loger à proximité. »

À partir du 25 novembre, et selon le zèle des directions locales, des huissiers ont été envoyés pour constater les blocages et les faire démonter. À Gleyzé dans le Rhône, le directeur Sud-Est de GRDF est venu en personne avec quelques cadres pour déplacer des pneus et des véhicules garés devant le dépôt. À Saint-Étienne, la direction a également envoyé des huissiers, mais, loin d'être démoralisés, les

travailleurs y ont vu une preuve que leur mouvement la dérange. Comme le disaient certains grévistes, ils ne veulent pas des félicitations hypocrites du patron, qu'il a l'habitude de servir à chaque fin

d'année. Ils veulent du salaire réel : GRDF a largement les moyens de payer, puisque l'entreprise a versé 518 millions d'euros de dividendes cette année aux actionnaires d'Engie.

Correspondant LO



Université Paris 1 : la grève du nettoyage continue

Les quatorze salariés titulaires de la société Arc-en-ciel qui font le nettoyage sur le site de l'université Paris 1-Tolbiac sont en grève depuis le 7 novembre.

La grève a démarré suite au licenciement de leur responsable de site, qui avait refusé une réorganisation visant une diminution d'effectifs.

Les grévistes revendiquent la réintégration de ce responsable, la fin des licenciements et la fin des

menaces et du non-respect des salariés par les supérieurs appartenant à la société Arc-en-ciel. Ils dénoncent le non-paiement d'heures supplémentaires, l'habitude de faire des contrats antidatés, l'absence de certaines primes et les retards de paiement. Ils

revendiquent aussi un treizième mois.

Tous les jours, les grévistes tiennent un piquet de grève dans le hall de l'université. Ils reçoivent le soutien de nombreux étudiants et membres du personnel, qui tiennent aussi à dénoncer la responsabilité de l'université. Le 14 novembre, 200 personnes se sont rassemblées en solidarité devant le site de Tolbiac.

Du côté de l'université, la direction du site se défausse de toute responsabilité dans la situation et a même tenté d'empêcher l'accès des grévistes au bâtiment pour tenir leur piquet de grève. Elle a fini par recevoir les grévistes, après deux semaines de grève, mais sans s'engager à rien. Il faut dire que les diminutions d'effectifs découlent du contrat signé par l'université avec

Arc-en-ciel en 2021.

Il a fallu trois semaines pour que, face à la détermination des grévistes, la direction d'Arc-en-ciel finisse par recevoir trois d'entre eux et leur représentant syndical. Mais elle n'avait encore cédé que sur une petite partie des revendications concernant les rémunérations. Fin novembre, la grève continuait donc.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste),
membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal décembre 2022.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org
Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Mayotte : incurie de l'État et démagogie

La mort d'un jeune rappeur de 22 ans, agressé à coups de chombo (machette) et de couteau par une bande, suivie de l'attaque d'un bus de ramassage scolaire par une quinzaine d'individus cagoulés, armés de barres de fer et de machettes, a naturellement soulevé beaucoup d'émotion.

D'autant que ce n'est pas un fait isolé puisque, si l'on en croit un décompte fourni par un responsable d'entreprise de ramassage scolaire, il y aurait eu 269 caillassages depuis août 2021.

Carla Baltus, présidente du Medef-Mayotte et patronne d'une entreprise de transport, dit comprendre les chauffeurs qui exercent leur droit de retrait : « Mais cela ne peut pas continuer ainsi. Le droit de retrait c'est pour un danger imminent... là c'est un danger permanent. » Et elle menace de ne pas payer les salariés sous prétexte que le conseil départemental ne paie pas les transporteurs quand ils ne roulent pas.

À chaque événement dramatique de cet ordre, l'ensemble des questions d'insécurité, petites ou grandes, ressenties ou réelles, se combinent en une impression de sinistre fléau que les propos d'une députée mahoraise parlant de « guerre civile » contribuent à aggraver. Les personnes venant des autres

îles comoriennes sont désignées comme coupables de toutes les exactions par les élus et les dirigeants politiques. Parler, comme l'a fait Macron récemment, d'« un travail beaucoup plus vigoureux avec les Comores pour stopper les départs » de migrants, et de « plus de moyens militaires en mer pour pouvoir éviter les arrivées », c'est évacuer le triste bilan du défaut de moyens que subissent tous les Mahorais dans les services publics et toutes les infrastructures.

Mayotte, sous administration française depuis 170 ans, est devenue le 101^e département français en 2011 et reste le plus pauvre. Les trois quarts de la population vivent en dessous du seuil de pauvreté, la moitié vit avec moins de 260 euros par mois.

En juillet, un rapport sénatorial sur le système de santé constatait : « les activités de chirurgie programmées sont réduites voire inexistantes, dirigées vers La Réunion, à plus de

1 400 kilomètres. » Il préconisait de renforcer le réseau des bornes-fontaines pour assurer des points d'accès gratuits à l'eau potable sur le territoire. C'est dire l'état de délabrement des infrastructures d'assainissement !

En 2021, 5 500 jeunes se sont retrouvés à la rue, sans possibilités de poursuite d'études en métropole faute de papiers français, selon la Cimade. Selon des associations, comme SOS Jeunesse, des milliers de mineurs isolés, non scolarisés, livrés à eux-mêmes « se forgent à la loi de la rue pour survivre ».

Face à une telle incurie, en réponse à l'interpellation d'un élu local, Darmanin a monté en épingle l'envoi d'une dizaine de policiers du Raid, vantant l'envoi « de gendarmes mobiles et de moyens de l'État pour effectivement inverser la courbe de la violence et permettre aux petits Mahorais d'aller normalement en classe ».

Si les petits Mahorais ne vont pas « normalement en classe », c'est d'abord à cause des « rotations », des demi-journées de cours permettant d'accueillir deux fois plus d'élèves dans les établissements du 1^{er} degré. Concrètement, si une classe a cours le matin pendant



Affrontement entre bandes armées à Mamoudzou, fin novembre 2022.

deux semaines, elle ira à l'école l'après-midi les deux semaines suivantes. La principale conséquence de ces écoles en rotation, à opposer à celles dites « en rythme », est le retard accumulé par les élèves.

« Pour stopper les rotations, accueillir les enfants non scolarisés en petite et moyenne section, et anticiper la démographie qui augmente, il nous faut 800, voire 900 salles de classe [supplémentaires] », selon Gilles Halbout, le recteur de Mayotte. Au rythme d'une petite quinzaine de salles supplémentaires par an, il faudrait 60 ans pour y parvenir.

La situation sociale de

Mayotte est un champ ouvert à toute la démagogie anti-pauvres que déploient les défenseurs du système d'oppression capitaliste. Ceux parmi les travailleurs de Mayotte qui se rangeraient derrière les mesures policières des gouvernants ne seront pas mieux traités que ceux qu'on leur désigne comme responsables de leurs difficultés à vivre dignement.

L'intérêt des travailleurs et des pauvres doit être défendu par eux-mêmes, en toute solidarité et fraternité, en toute conscience contre les exploiters et profiteurs du système capitaliste à abattre.

Émile Grondin

Qatar : le Mondial du business

Le Mondial de football suit son cours jusqu'au 18 décembre au Qatar, et tout se passe bien pour les organisateurs. Les matches se succèdent, les joueurs marquent des buts, et plus de trois milliards de téléspectateurs devraient regarder la compétition sportive la plus suivie au monde.

Tous les ingrédients sont ainsi réunis pour une réussite : le football est le sport le plus populaire, la fibre patriotique vibre, les joueurs sont souvent des célébrités dans leur pays, et les matches gardent leur part de suspense, voire

d'intensité dramatique. Le déroulement de la compétition a même un peu mis en sourdine les critiques sur l'organisation du tournoi et sur son impact environnemental. Il n'empêche que le tournoi, avec ses buses de climatisation placées sous

les sièges de stades qui ne serviront que pendant un mois, et ses pelouses qui ont poussé grâce à un arrosage colossal et à de l'insufflation d'air froid, a un côté irréel, à la mesure des sommes investies, quelque 220 milliards de dollars, soit l'équivalent des PIB cumulés du Kenya, de l'Éthiopie et de la Syrie.

Un certain nombre de joueurs ont voulu protester contre l'homophobie et la misogynie du régime qatari. Mais la FIFA veille au grain. Elle a même refusé que les joueurs européens puissent porter le brassard One Love, symbole pourtant modéré de lutte contre les discriminations. Les joueurs allemands ont posé la main sur la bouche avant un match, pour signifier qu'on les bâillonnait. Les joueurs iraniens n'ont pas manqué de courage en refusant, par solidarité avec les manifestants de leur pays, de chanter l'hymne national.

Si la compétition est un instrument diplomatique

pour ce petit émirat, c'est d'abord une grande foire commerciale organisée par les pays riches qui contrôlent la FIFA, avec un pactole à la clé pour un certain nombre d'entreprises.

Rappelons qu'en 2010, quand la FIFA attribua le Mondial 2022, la candidature des États-Unis s'opposait à celle du Qatar. Dans un cas, des entreprises américaines auraient rafié la mise ; dans l'autre, les firmes françaises étaient en meilleure position. Platini, alors président de l'UEFA, et Sarkozy derrière lui ont donc pesé pour la France, et la corruption a fait le reste. Moyennant quoi, des entreprises comme Eiffage, Accor, Alstom et tant d'autres ont touché le gros lot.

Les affaires négociées par Sarkozy ont fait leur effet sous Hollande et Macron. En 2015 et 2017, le Qatar a acheté à Dassault 36 avions Rafale, pour un total de 6 milliards d'euros, et a pris une option pour 36 autres. Un consortium RATP-Keolis

a obtenu l'exploitation du métro de Doha, et Alstom un tramway local. Airbus vend des A320, etc.

Pour construire les stades et les installations, des centaines de milliers d'ouvriers népalais, bangladais, indiens ou égyptiens ont travaillé pendant des années, soumis à une exploitation féroce. Vinci est aujourd'hui mis en examen pour pratiques esclavagistes sur certains chantiers du Qatar : le constructeur aurait confisqué le passeport des travailleurs étrangers qu'il embauchait, les aurait payés entre 0,50 et 2 euros de l'heure, tout en les menaçant de licenciement ou d'expulsion en cas de protestation.

Pour les grands groupes capitalistes, peu importent les ouvriers tués à la tâche et quelle équipe repartira avec la Coupe : sans mouiller le maillot, ni marquer de but, ce sont eux qui touchent le vrai pactole.

Michel Bondelet

RONALD WITTECK MAXPPP



Les footballeurs allemands protestent contre l'interdiction de s'exprimer.